

**COMMUNIQUE CONJOINT A L'OCCASION DE LA VISITE OFFICIELLE AU BURUNDI DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FELIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**Bujumbura, 21-23 mai 2022**

- 
1. A l'invitation de **Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE**, Président de la République du Burundi, **Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République Démocratique du Congo, a effectué une visite officielle à Bujumbura, au Burundi, du 21 au 23 mai 2022.
  2. **Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO** était accompagné par son Epouse ainsi qu'une forte délégation de haut niveau.
  3. A son arrivée à l'Aéroport International Melchior NDADAYE de Bujumbura, **Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République

A large, stylized handwritten signature in blue ink, located in the bottom left corner of the page.

A small, circular handwritten mark or signature in blue ink, located in the bottom right corner of the page.

Démocratique du Congo, a été accueilli par Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement de la République du Burundi ainsi que d'autres Hauts cadres du Gouvernement du Burundi.

4. Cette visite officielle de Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo au Burundi s'inscrit dans le cadre du renforcement des excellentes relations d'amitié, de fraternité et de coopération qui existent si heureusement entre la République du Burundi et la République Démocratique du Congo et qui ne cessent de se renforcer davantage chaque jour sous l'impulsion des deux Chefs d'Etat.
5. Au cours de cette visite, les deux Chefs d'Etat ont eu des échanges fructueux en tête à tête et des entretiens élargis sur des questions d'intérêt commun aux niveaux bilatéral, régional et international au cours desquels des voies et moyens de renforcer, cimenter et diversifier davantage les liens historiques d'amitié et de coopération à travers des partenariats gagnant-gagnant ont été explorés.
6. Ayant procédé à l'évaluation systématique de l'état actuel de la coopération entre les deux pays et constaté des progrès tangibles au niveau de la signature des accords de coopération dans des domaines variés d'intérêt commun, les deux Chefs d'Etat ont instruit les Ministres sectoriels concernés de

s'attaquer sans tarder à la mise en œuvre effective des accords récemment signés entre les deux parties.

7. Au niveau bilatéral, ayant évalué la mise en œuvre des recommandations issues de la visite d'Etat que **Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi** a effectuée en République Démocratique du Congo, du 12 au 14 juillet 2021, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la tenue, à Kinshasa de la 4<sup>ème</sup> session de la Grande Commission Mixte de Coopération entre les deux pays, du 31 août au 02 septembre 2021, au cours de laquelle, trois Accords ont été signés et plusieurs autres échangés.
8. Cette session a été suivie par la visite au Burundi du Ministre congolais de l'Agriculture, du 18 au 23 novembre 2021 ainsi que la signature le 30 avril 2022 à Kinshasa de l'accord commercial entre nos deux pays.
9. Les deux Chefs d'Etat ont souligné encore une fois l'intérêt de réaliser dans les plus brefs délais les projets bilatéraux d'une grande importance pour nos peuples respectifs, notamment la construction des ponts pour véhicules et pour les piétons entre les provinces du Sud-Kivu (RDC) et Cibitoke (Burundi) sur la rivière Rusizi/Ruzizi ; l'exploitation agricole dans la plaine de la Rusizi/Ruzizi à travers des partenariats gagnant gagnants ; la réhabilitation et l'électrification de la route Uvira-Bukavu-Goma



pour faciliter la mobilité des biens et des personnes ainsi que le marché transfrontalier à la frontière commune pour faciliter le commerce entre les deux pays.

10. Les deux Chefs d'Etat ont en outre salué les discussions bilatérales tenues le 23 février 2022 à Kinshasa, en marge des travaux du 10<sup>ème</sup> Sommet des Pays Signataires de l'Accord-Cadre d'Addis Abeba pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la Région ; se félicitant de la présidence du 10<sup>ème</sup> Sommet par la RDC cette année 2022 ainsi que l'accueil et l'organisation du 11<sup>ème</sup> Sommet au Burundi en 2023.
11. S'agissant des domaines de paix et sécurité, les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé l'engagement du Sommet de Nairobi du 21 avril 2022 sur la situation dans la région d'éradiquer les groupes armés et autres groupes terroristes, de renforcer la sécurité sur les frontières communes et sur le Lac Tanganyika. Ils ont mis en exergue la nécessité de renforcer des patrouilles et opérations mixtes entre les forces de défense et de sécurité des deux pays pour lutter notamment contre toutes formes de crimes transfrontaliers organisés.
12. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités également de la poursuite des échanges de visites entre les deux délégations et des consultations politiques, visant à raffermir les liens d'amitié et de coopération entre la RDC et le Burundi ainsi que leurs



peuples respectifs, liés par l'histoire, la géographie, la langue et la culture.

13. En ce qui concerne les échanges commerciaux, outre la poursuite de la mise en œuvre des Accords signés, les deux Chefs d'Etat ont souligné l'intérêt d'accélérer la mobilisation dans le cadre tripartite (Burundi, RDC, Tanzanie) des financements adéquats pour la construction du Chemin de fer à Ecartement Standard (SGR) Uvinza-Gitega-Bujumbura-Kindu qui est d'une importance capitale pour les mouvements des populations et des biens entre nos deux Pays ainsi que l'intégration sous-régionale.
14. Les deux Chefs d'Etat ont réitéré leur détermination à réaliser conjointement les études de faisabilité et la construction de ce chemin de fer dans le cadre du projet tripartite.
15. Les deux Chefs d'Etat se sont également félicités des riches ressources naturelles et humaines et ont convenu de coopérer davantage dans la capitalisation de la jeunesse et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles profitables aux peuples des deux pays.
16. Toujours sur le plan bilatéral et en guise de solidarité avec le peuple burundais, Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO s'est rendu à Gitega pour se recueillir et poser une

gerbe de fleur au mausolée de Feu Pierre NKURUNZIZA, Ancien Président de la République du Burundi.

17. **Dans le cadre de la coopération régionale**, les deux Chefs d'Etat se sont félicités d'emblée de l'adhésion de la République Démocratique du Congo au sein de la Communauté Est Africaine et ont exprimé leur souhait de voir la demande d'adhésion du Burundi à la SADC aboutir dans un proche avenir.
  
18. Après avoir constaté l'état déplorable de certains projets intégrateurs de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), notamment l'Institut de recherche agronomique et zootechnique (IRAZ), les deux Chefs d'Etat ont échangé sur l'avenir de cette organisation et ses Institutions Spécialisées et ont émis le souhait de redynamiser ce cadre régional qui peine à se relever après plusieurs années d'immobilisme.
  
19. Les deux Chefs d'Etat se sont réjouis de leurs opinions concordantes au sein de l'Union Africaine pour les questions de paix et de sécurité et de développement dans toutes leurs dimensions, les initiatives continentales dans la lutte contre le terrorisme ainsi que la promotion de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) dont l'objectif ultime est d'accroître les échanges commerciaux intra-africains et la mobilité des citoyens du continent.

20. Les deux chefs d'Etat ont salué à juste titre le rôle majeur joué par la Mission de transition de l'Union Africaine en Somalie (AMTIS) dans la lutte contre le groupe terroriste Shebab. Ils ont condamné avec la plus grande fermeté l'attaque terroriste perpétrée par les Al Shebab le 3 mai courant contre les soldats de la paix de l'AMITIS en Somalie et rendu un hommage mérité à ceux qui sont tombés sur le champ d'honneur.

21. **Au niveau international**, les deux Chefs d'Etat ont réitéré leur ferme attachement au multilatéralisme basé sur la règle du droit international imposable à tous les Etats quelques soient leurs tailles, leur localisation géographique ou leur niveau de développement ainsi qu'aux principes de la Charte des Nations Unies, notamment ceux qui se rapportent au respect de la souveraineté, l'indépendance politique, la non-ingérence, l'intégrité territoriale des Etats ainsi que l'Egalité souveraine des Etats dans le concert des Nations. Ils ont par ailleurs souligné l'importance pour la Communauté Internationale à résoudre les conflits internationaux par des moyens pacifiques à travers le dialogue, la coopération et les bons offices.

22. Durant son séjour au Burundi, **Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO** a visité l'usine FOMI (Fertilisants Organo-Minéraux Industries) à Bujumbura ;



l'Institut des Sciences Agronomiques et Zootechniques de Gitega (IRAZ) ; le chantier où est en train d'être érigé le nouveau Palais Présidentiel à Gitega, capitale politique, sur financements des fonds propres ; les fermes de Bugendana et de Buringa ainsi qu'un champ moderne de riz à Bujumbura.

23. En outre, **Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE**, Président de la République du Burundi, a félicité Son Homologue congolais pour l'œuvre de stabilisation et de développement économique ainsi que la consolidation de la démocratie engagée et soutenue avec détermination grâce à laquelle de nombreuses réalisations ont été faites.

24. A son tour, **Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO** a félicité Son Homologue burundais pour son engagement ferme à capitaliser la paix et la sécurité pour tous les Burundais, et ses efforts remarquables à la promotion de la bonne gouvernance et à la lutte contre la pauvreté à travers la valorisation du secteur agricole.

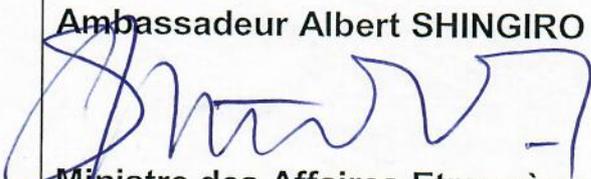
25. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités du climat de confiance et de soutien mutuel qui a toujours caractérisé les relations entre la République du Burundi et la République Démocratique du Congo et se sont engagés à les raffermir davantage, dans un climat de confiance et de respect mutuel.

26. Au terme de sa visite au Burundi, **Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO** a exprimé ses vifs remerciements à Son frère, **Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE**, au Gouvernement et au peuple burundais pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire qui Lui ont été réservés ainsi qu'à sa délégation.

27. **Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO** a profité de cette occasion pour adresser une invitation à Son Homologue de la République du Burundi à effectuer une visite d'amitié en République Démocratique du Congo à une date à convenir par voie diplomatique.

28. **Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE** a accepté avec plaisir l'invitation. Les dates de cette visite seront déterminées de commun accord, par le canal diplomatique usuel.

**Fait à Bujumbura, le 23 mai 2022.**

<b>Pour le Gouvernement de la République du Burundi</b>	<b>Pour le Gouvernement de la République Démocratique du Congo</b>
<b>Ambassadeur Albert SHINGIRO</b>  <b>Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement</b>	<b>Christophe LUTUNDULA APALA PEN'APALA</b>  <b>Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères</b>